

Bicyc'lettre

journal de l'association nantaise "Place au vélo" > janvier 2008 > n°67

Bonne Année

2008 à vélo



Meilleurs voeux 2008!

Pour cette nouvelle année, je vous souhaite de voir aboutir tous vos souhaits. Bien des aménagements peuvent être effectués au niveau local pour le vélo :

- une mise en place rapide au niveau national d'un code de la rue qui donnerait une meilleure place au vélo,
- de réelles continuités cyclables sur les axes importants
- la généralisation des double-sens pour les vélos dans toute l'agglomération,
- la création d'une bande cyclable et d'une vraie zone 30 rue de Strasbourg,
- des bicloos étendus jusqu'à la première ceinture de boulevards, et non limités à l'hypercentre, afin d'avoir une surface réellement utile,
- l'insertion d'une clause vélo dans tous les appels d'offres, incluant les stationnements que cela soit sur la voirie ou pour les bâtiments,
- une multiplication du nombre d'appuis vélos,
- la création de stationnements vélos sécurisés dans les parkings relais, notamment pour la nuit, afin de faciliter l'intermodalité,
- une augmentation importante du budget alloué au vélo.
- que la FDV puisse passer le pont de Cheviré

Ces souhaits dépendent de la volonté de nos élus : cette année électorale permet de redire à tous les candidats que le vélo ne doit plus être considéré comme accessoire mais comme un mode de transport à part entière dont l'usage doit être facilité et encouragé. C'est pourquoi nous vous proposons page 5 une lettre type reprenant nos revendications, pour vous permettre de prendre en compte les arguments vélo des candidats lorsque vous gliserez votre bulletin dans l'urne.

Pierre Descamps

- 2 → Revue de presse
- 3 → Strasbourg
- 4 → Vélo-école
- 4 → Lettre aux candidats
- 5 → Actions PAV
- 6 → Les plassovélistes écrivent
- 7 → Sorties PAV
- 7 → Agenda

8 Assemblée Générale annuelle Place au Vélo

Samedi 2 février 2008 de 14h à 18h, Maison des syndicats Bd de la Prairie au Duc

Le sujet du débat sera "Les aménagements cyclables, relations association - décideurs".

Nous avons invité Michel Anceau, salarié de l'association lilloise ADAV qui est référent pour les décideurs de l'agglomération.

→ **Ordre du jour :**

De 14h à 16h : débat avec la participation du Michel Anceau de l'ADAV,

De 16h à 16h30 : discussion autour d'un pot.

De 16h30 à 18h : AG Annuelle Rapports d'activité, financier et moral

Election des membres du Conseil d'Administration Actualités Place au Vélo



Montreuil

Enquête cycliste

Les réponses à l'enquête sur les aménagements cyclables à Montreuil. Pour résumer : vous appréciez le nouveau plan de circulation du centre, vous regrettez l'absence d'aménagements sur les grands axes, et vous êtes souvent fort critiques sur les aménagements effectués.

Pour accéder aux résultats de l'enquête : <http://montreuil.fubicy.org/>.

à partir du bulletin, janv-fév 08

Dijon :

EVAD et le triporteur

Avec le triporteur mis gracieusement à sa disposition par le Grand Dijon, EVAD est allée à la rencontre des cyclistes dijonnais autour du marché en centre ville, les samedis 20 octobre et 15 décembre : discussions, conseils, information et diffusion du « Guide du cycliste urbain » édité par la FUBicy (en vente 1€ lors des balades, des permanences ou auprès du triporteur quand EVAD fait son marché !).

à partir de la Bulle d'EVAD, n° 35, déc 07



Saint Nazaire

Véloce, le premier journal local en couleur.

Le journal n'a que quatre pages mais elles sont illustrées de huit photos couleur et cela rend la lecture nettement plus agréable. Une autre preuve du dynamisme de l'association : les 28 vélo-étudiants sont déjà en main ! l'agglomération va donc confier 15 nouveaux vélos à l'association.

à partir de Véloce, n° 8, déc 07

Toulouse

Vélo et TER

170 réponses de cyclistes à l'enquête sur les TER passant par Toulouse. A la question « Seriez-vous prêt, pour désencombrer le train, à ne plus prendre votre vélo dans le train ? » 64% répondent non alors que 22% sont prêts à changer leurs habitudes

s'il y avait un service vélo approprié dans les gares de départ et d'arrivée.

Fort de ces réponses l'association Vélo revendique donc des services vélos en gare appropriés pour garer les vélos ou en louer et s'opposera à toute mesure visant explicitement à limiter l'utilisation des vélos dans les trains à partir du journal de cycliste urbain, n° 97, janv avril 08

Pau

« Pau à Vélo » s'invite dans la campagne municipale.

Le constat est pessimiste :

Quelques réalisations à Jurançon, Lons et Lescaur mais à Pau l'immobilisme est de rigueur. 2007 restera une mauvaise année. Le maigre budget réservé aux aménagements cyclables aura été à peine entamé et il est impossible de travailler en concertation avec la mairie de Pau.

On comprend mieux que l'association ait décidé de proposer une charte en 12 points aux différents candidats. Même si l'un des points : « Equiper tous les ronds-points avec une piste ou bande circulaire protégée » puisse sembler discutable car le cycliste ne pourra pas y prendre toute sa place.

à partir du Cycladin, n° 11, nov 07

Toutes les revues sont consultables au local

Mulhouse

Vélo et TER (bis)

L'image du cycliste pendulaire peine à s'imposer ! C'est avec ce sous-titre que l'association CADR dresse un constat d'échec de la concertation avec la SNCF. Cette concertation n'a permis ni la levée de l'interdiction du vélo dans 12 trains, ni le retour du fourgon modifié, ni la continuité du service vélo embarqué, ni la suppression des premières classes inoccupées au profit du vélo, ni l'étude d'un autofinancement par l'abonnement vélo de travaux d'aménagement des voitures. Pourtant poursuit l'asso le vélo contribue à l'augmentation de la fréquentation des TER.

à partir de la Lettre contact, déc 07

Saint Nazaire

Véloce, le premier journal local en couleur.

Le journal n'a que quatre pages mais elles sont illustrées de huit photos couleur et cela rend la lecture nettement plus agréable. Une autre preuve du dynamisme de l'association : les 28 vélo-étudiants sont déjà en main ! l'agglomération va donc confier 15 nouveaux vélos à l'association.

à partir de Véloce, n° 8, déc 07

Aix Les Bains

Subventions électriques.

Il s'agit de subventionner, à hauteur de 250€, l'achat par un contribuable aixois, d'un vélo

à assistance électrique neuf. Subvention renouvelable tous les dix ans. Déjà vingt demandes de subvention, dont la moitié correspond à des convaincus souhaitant se déplacer sur de plus longues distances ou avec plus de relief, l'autre moitié étant plus surprenante puisqu'il s'agit de personnes de 60 à 80 ans qui avaient arrêté le vélo et reprennent du service grâce au VAE qui leur redonne autonomie, possibilité de sortir de chez eux et exercice physique doux.

Tout cela serait très bien si la municipalité n'avait pas décidé dans le même temps de subventionner de près du double (400€) les scooters électriques. Une prime, sans doute, au moindre effort. à partir de la Bicyc'lettre de Savoie, n° 42, déc 07

Périgueux

La voie verte des berges de l'Isle.

Une voie verte dont rêvent tous les urbains, elle traverse l'agglomération de Périgueux sur 15 km. L'aménageur est la communauté urbaine. C'est une réalisation magnifique avec un revêtement excellent de 3m de large, une sécurité parfaite, 3 passerelles pour changer de rive, des aménagements pour passer sous les ponts, un éclairage, de nombreux services.

Pas étonnant que cet aménagement ait reçu le 2ème prix du Prix européen des voies vertes.

à partir de 3V la lettre, n° 7, janv 08

Bernard

Bus Cyclistes

Le projet développé par l'association Organisation Bus Cyclistes (OBC) mérite d'être connu. Cette association, basée à Toulouse, et lauréate 2005 des trophées du vélo, s'efforce de développer l'utilisation du vélo pour les déplacements domicile-travail en proposant des lignes de vélobus à travers la ville.

Un « bus cyclistes » est un convoi de cyclistes guidé par un leader, circulant sur un itinéraire comprenant des « stations » avec des horaires de passage. Le leader étant le garant du respect des horaires, chacun peut rejoindre le bus à la station convenant le mieux au déplacement envisagé. Certains bus fonctionnent de manière régulière, d'autres seulement à la demande.

A Toulouse, il y a désormais 32 lignes, et l'idée commence à se diffuser ailleurs : 17 lignes à Paris, 3 à Marseille, 2 à Lyon... bientôt à Nantes ? Il ne tient qu'à nous : le site internet de l'OBC centralise toutes les données recueillies dans les différentes villes. Pour ouvrir une ligne, il suffit de s'inscrire sur <http://www.buscyclistes.org/>

Vélocampus va bientôt les expérimenter !

Du 17 au 21 mars, l'association fête le printemps en proposant toute une série d'animations pour sensibiliser les étudiants à une plus large pratique du vélo. Sont notamment prévus, des vélobus chaque matin pour découvrir différents itinéraires qui mènent à la Fac, du marquage, un rallye, une démonstration de monocycle... Plus d'informations sur <http://velocampus.net>

Loïc



Rue de Strasbourg à Nantes

Cela fait un an que ça dure ! Nous avons déjà manifesté le samedi 16 décembre 2006 contre le réaménagement de la rue de Strasbourg qui ne fait aucune place au vélo. Suite à cela nous avons été reçus par la Communauté Urbaine. On nous avait laissé entendre que des améliorations seraient apportées mais sans création de bande cyclable.

Et aujourd'hui ?

Toujours pareil. Le cycliste qui descend la rue de Strasbourg vers le château est coincé, sur une voie trop étroite, derrière les pots d'échappement, sans qu'une place lui soit clairement attribuée.

Pour la circulation des vélos et un trafic apaisé dans la rue de Strasbourg, nous demandons la création d'une bande cyclable dans le sens nord-sud et des plateaux surélevés aux traversées des rues de l'hôtel de Ville, de Verdun et du château.

Nous invitons donc les cyclistes de l'agglomération à nous rejoindre nombreux samedi matin 26 janvier 2008

Nous peindrons au sol la bande cyclable manquante.

Rendez-vous à 11h00 Place du Port Communeau, au début de la rue de Strasbourg côté Préfecture.

La rue de Strasbourg telle que rêvée par les aménageurs.



Strasbourg, le modèle à suivre

Le plus grand parc à vélos de France

Forte de plus de 130 000 cyclistes et 480 km d'aménagements cyclables, Strasbourg a depuis la mise en service du TGV Est – quelques 1600 places réservées aux cyclistes à proximité de la gare SNCF dont le plus grand parc à vélos gardé et couvert du pays, d'une capacité de 850 places.

Ce parking est situé sous le parvis, l'accès se fait depuis la place de gare. Il est en liaison directe avec le hall de départ et à proximité immédiate des quais. La gestion est assurée pour une durée de 12 ans, l'objectif de la communauté urbaine est de mettre à disposition des cyclistes un équipement confortable et sécurisé (accès par badge et surveillé par vidéo), l'aspect économique étant secondaire.

Les usagers bénéficient d'une gamme de services avec leurs abonnements, comme une station de gonflage, un bilan sécurité et un réglage, une station de lavage, un petit entretien du vélo (réparation d'une crevaison), le marquage anti-vol. Une présence humaine est assurée en semaine de 6 h à 22 h par 3 agents, un accès par badge et par interphone. La tarification offre une palette d'abonnements annuels variant de 28 à 58 € (réduction de 50 % jusqu'au 1er juillet 2008), avec plus ou moins de prestations associées à l'abonnement choisi, prestations allant d'une place réservée au prêt d'un vélo de courtoisie lorsque l'habituel est en panne en passant par le petit entretien et le lavage mensuel.

Une tarification journalière permet à l'utilisateur de bénéficier de la gratuité la 1ère heure, de 0,50 € pour une durée inférieure à 5 heures, de 1 € à la journée (7h-20h) et 2 € pour 24 heures ou le week-end.

Paru dans Trans-flash de septembre

Double sens

La Communauté Urbaine de Strasbourg a recensé tous les double sens cyclables de l'agglomération. 356 rues à sens unique sont équipées, soit 70km d'itinéraire à contresens ouverts aux cyclistes. Les deux-tiers sont dans la ville centre. L'étude de l'accidentologie donne 33 accidents en trois ans dans ces contresens, pour un total de 130 à 150 accidents cyclistes par an. Ce sont des accrochages légers, pas d'accident grave ni mortel.

Ville et Transports n°438 décembre 2007



Tourne-à-droite

Le Ministère de l'Ecologie, du Développement et de l'Aménagement Durable a validé le choix d'expérimenter le dispositif «tourne-à-droite» sur cinq carrefours de Strasbourg dans le cadre de la démarche «code de la rue».

Cette réponse favorable était attendue, elle fait suite aux propositions du Maire et du Président d'expérimenter ce dispositif, et à la visite d'Hubert Peigné, coordinateur interministériel pour le développement de l'usage du vélo à Strasbourg en mai dernier.

Cette autorisation accordée par le Ministère est soumise à certaines conditions qui visent à assurer la sécurité des cyclistes comme des piétons. Chaque carrefour devra ainsi être «équipé d'une signalisation lumineuse indiquant la direction, le type d'usager et utilisant la couleur jaune en modèle clignotant» précise un communiqué de la Communauté Urbaine de Strasbourg.

Le vélo s'apprend à tout âge

Dès l'âge de 4 ans, l'enfant fait ses premiers tours de roue avec l'aide des parents, du grand frère ou d'une tierce personne. L'apprentissage de la bicyclette chez l'enfant est l'affaire de tous – pour son épanouissement, son autonomie, le plaisir de se déplacer avec les copains – et s'inscrit tout naturellement dans la vie de l'enfant, que ce soit dans le milieu familial ou à l'école, avec l'enseignant et les intervenants d'associations de cyclistes urbains que nous sommes. Ainsi apprend-il à se repérer dans son quartier, circuler dans le trafic et devenir autonome dans ses déplacements.

Mais qu'en est-il de l'apprentissage chez l'adulte ? Si nombre d'entre eux souhaitent redécouvrir le plaisir du vélo et se sentir rassurés dans la circulation, certains n'ont jamais eu l'occasion de pratiquer et souhaitent tout simplement se mettre en selle. Adulte on peut apprendre à rouler en voiture, à moto, en scooter des neiges ou en rollers, alors pourquoi pas à vélo ?

« Vivre à Vélo en Ville », basée à Montreuil, a été la première association du réseau Fubicy à proposer un apprentissage pour les adultes, en 2002. Il a suffi de quelques articles dans la presse l'an passé pour que le nombre d'apprentis explose : 200 élèves pour l'année 2007 ! La preuve qu'il y a un réel besoin, une attente.

A l'automne dernier, nous sommes allés observer cette vélo-école adulte qui fonctionne tous les week-ends, dans un parc, et avec des moniteurs bénévoles. Nous avons apprécié l'état d'esprit et la bonne ambiance de ces séances. Le rythme d'apprentissage, propre à chacun, est respecté : impossible pour les moniteurs de dire au néophyte combien d'heures de pratique, combien d'exercices il lui faudra pour devenir un cycliste urbain, apte à déjouer les pièges de la circulation. Mais quel que soit le temps nécessaire, l'objectif est toujours atteint, VVV n'a pas connu d'échec. L'apprentissage est décomposé en plusieurs niveaux, avec pour chacun des exercices successifs qui correspondent à autant d'étapes franchies, et autant de peurs surmontées ! Les élèves avec lesquels nous avons discuté nous ont tous fait part de leur envie, de leur difficulté



Bikany et Fatma, les deux premières élèves de la vélo-école adulte nantaise.

parfois, mais de leur plaisir toujours, à cheminer dans cet apprentissage. Au départ, les motivations sont souvent les mêmes : « Je veux pouvoir me promener à vélo avec mes enfants », « je souhaite me déplacer plus facilement, plus librement » ou « je veux vaincre cette vieille peur » tout simplement.

L'expérience de VVV a fait des petits puisque Créteil, Vincennes, Paris, Nanterre, La Rochelle, Bordeaux, Lyon s'y mettent à leur tour.

Et à Nantes alors ? Et bien depuis octobre dernier, Place au Vélo propose aussi cette activité ! Les séances ont lieu le samedi entre 10h et 12h, dans la grande cour intérieure qui jouxte nos locaux de la rue d'Auvours. Nous mettons à la disposition des élèves les vélos adaptés à l'apprentissage. Nos 2 élèves actuelles progressent de semaine en semaine et bientôt, pourront rejoindre le peloton des cyclistes urbains !

En attendant, nous recherchons un lieu plus approprié pour démarrer cet apprentissage. En effet il nous manque une pente pour que les élèves trouvent rapidement le rapport vitesse = équilibre, et une chaussée sans nids de poule et sans voitures garées. Un parc serait idéal, mais bien sûr, il nous faut aussi un local à proximité pour pouvoir stocker les vélos ! Enfin, si vous ne savez plus quoi faire de votre vieux vélo pliant, pensez à nous en faire don (idéal pour démarrer car il permet d'être plus bas et de poser les pieds au sol plus vite) !

Un dossier complet sur l'apprentissage du vélo est consultable dans le journal de la Fubicy « Vélocité » n° 92 d'octobre 2007.

Renseignements pour la vélo-école adultes de PAV auprès de Loïc Boche au 02 40 200 400 ou loic.boche@fubicy.org

Bilan des actions dans les écoles et collèges en 2007

En 2007, nous sommes intervenus dans 12 écoles pour proposer des ateliers de pratique du vélo, des ateliers techniques, et des sorties pédagogiques à vélo dans le quartier de l'établissement. Près de 600 élèves ont été sensibilisés à la pratique du vélo.

Nous avons proposé dans 9 collèges pour des ateliers diversifiés : vérification des vélos, ateliers sur l'éclairage pour voir et être vu dans la circulation, ateliers de pratique en espace protégé, sorties pédagogiques dans le quartier proche du collège, ateliers sur la mobilité et les atouts du vélo, ateliers techniques de réparation d'une crevaison... Au total, 1160 élèves de 6ème ou de 5ème ont été sensibilisés à la pratique du vélo et aux déplacements en ville. Des projets vélobus et pédibus ont été soutenus par Place au Vélo, principalement dans deux communes : Bouguenais et Bouaye. Il est intéressant de noter d'une part l'effet positif des sessions de formation auxquelles un parent d'élève de l'école du Fougan de Mer à Bouguenais et une élue adjointe de Bouaye ont participé, et d'autre part l'effet « boule de neige », les trois écoles élémentaires de chaque commune sont concernées par les projets de ramassage scolaire.

Pour développer et soutenir de tels projets dans l'établissement de votre(vos) enfant(s) dès la rentrée 2008, mettez-vous en relation avec l'équipe enseignante ou l'association de parents d'élèves, et contactez-nous par téléphone : 02 40 200 400 ou par e-mail : dominique.dupont@fubicy.org



Atelier vélo à l'École du Fougan de Mer – Bouguenais

Vélo et élections : place à vous, cyclistes !

Les élections municipales auront bientôt lieu et vous allez rencontrer les candidats. Profitez-en donc pour les interroger sur leurs projets pour développer le vélo dans votre commune s'ils sont élus. Réclamez-vous de l'association et précisez que ces mêmes questions seront posées aux candidats des autres communes dans l'agglomération.

LE CONSTAT

- Quand on regarde la Carte des Continuités Cyclables de Nantes Métropole, on observe que peu de Communes sont reliées entre elles par un réseau cyclable.
- Les liaisons de la périphérie de l'agglomération vers le centre sont souvent discontinues.
- On voit également que si la ville de Nantes paraît assez bien pourvue, plus on s'en éloigne, plus les équipements se raréfient dans les autres communes.
- Il semble que le problème soit toujours traité à l'envers : car pour des projets d'aménagement de circulation, il faudrait :
 - d'abord penser aux déplacements doux, les plus directs et les plus sûrs possible,
 - puis à la voiture, quand elle est inévitable, qui elle peut faire un trajet plus long.

LES QUESTIONS POSSIBLES

Voici quelques questions que vous pouvez poser aux candidats des différentes listes de votre commune concernant les aménagements cyclables qu'ils prévoient de réaliser. Ces questions vont du très général au très précis, à vous de les adapter à votre contexte et de choisir l'ordre dans lequel vous les posez.

Il est peut-être souhaitable d'adresser ces questions par courrier aux candidats avant la réunion de façon qu'ils puissent préparer leur réponse et intégrer la question des déplacements à vélo dans leur programme. Vous pouvez aussi les interpeller au cours de la réunion, avec le risque de ne pas obtenir d'informations précises. Dans tous les cas, votre intervention rendra service à notre cause commune.

- **Quels sont vos projets de continuités cyclables pour relier les communes voisines ?**

- Penser que tout déplacement à vélo réduit d'autant le nombre de voitures en circulation

- **Quels sont les aménagements sécurisés que vous prévoyez pour permettre l'accès à vélo aux établissements scolaires ?**

- Un parcours est sécurisé si les parents acceptent que leur enfant l'utilise sans accompagnement dès l'école primaire.

- Les accès à l'école seront plus sûrs si moins de parents utilisent leur voiture pour y transporter leurs enfants

- Les pédibus et vélobus seront plus faciles à généraliser

- **Quels sont les aménagements sécurisés prévus pour permettre l'accès aux principaux lieux d'activité : travail, commerce, loisir ?**

- Si l'on veut que les gens diminuent l'usage de leur voiture, les déplacements quotidiens doivent pouvoir se faire en sécurité à pied ou à vélo. Cela entraînera un désengorgement du Centre bourg, plus de convivialité et moins de pollution.

- **Quel est le problème de circulation douce propre à la commune qui vous semble le plus important et quelle est la solution que vous envisagez ?**

- Cette question permet de comprendre le niveau de réflexion de la liste sur ce point sensible des circulations douces.

- **Quelle seront les mesures que vous proposez pour limiter la circulation automobile ?**

- Le calcul des émissions de carbone induites par tout projet doit amener à refuser ceux qui ont pour effet d'accroître le trafic automobile ou d'inciter à son usage.

- **Que pensez-vous du « Code de la rue » tel qu'il est appliqué en Belgique ?**

- Le Code de la rue se substitue au code de la route en ville. Les priorités sont données à l'usager le plus faible, piéton, cycliste ...

- **Prévoyez-vous de financer la réalisation du schéma directeur des aménagements cyclables de l'agglomération qui n'en est qu'à la moitié de sa réalisation sur l'agglomération ?**

- Le schéma des continuités structurantes permet d'équiper pour le vélo des voies principales de l'agglomération. Il est complété par des schémas de desserte locale.

- **Quelle sera la première réalisation en faveur du déplacement cyclable que vous mettrez en place dès le début du mandat ?**

- Cette question qui appelle une réponse concrète permet d'écarter les réponses générales et à long terme, et de mesurer les motivations de l'équipe sur ces problèmes.

- **Et aussi des questions plus précises et plus techniques, par exemple :**

- dans les rues en sens interdit, quelle est votre volonté d'aménager des double sens cyclables ?

- Quel effort ferez-vous pour installer des appui-vélos supplémentaires près des commerces, des salles de sport, des salles associatives, des gares ?

- Zones 30 étendues ? ralentisseurs de vitesse de voitures ? Sas vélo aux feux ? Demande de réaménagement de rond point trop grand ?...

Saisissez l'occasion de prendre la parole en cette période d'élections municipales, vous ne l'aurez plus guère pendant les cinq prochaines années.

Cette lettre est disponible sur le site de Place au Vélo. Vous pouvez la télécharger pour l'envoyer aux candidats de votre commune.

LES ACTIONS DE PAV

Mercredi 26 mars Action "Respectez les cyclistes"

Il nous faut décider du thème de cette année.

Samedi 29 mars Bourse aux vélos

Place du Pont Morand.

Balades urbaines

Les 4 associations Dyna-Mots, Cyclocab, Vélocampus et Place au Vélo organisent une balade urbaine tous les 3èmes mercredi de chaque mois. Chaque fois un nouveau circuit de 10 à 15km (environ 1h30) à partir de la Place Royale.

Depuis septembre, une moyenne de cinquante de cycliste a participé gaie-ment à ces sorties bien préparées et encadrées et toujours sous un temps clément.

Rendez-vous à 18h30 pour le départ à 19h00.

Après le 16 janvier vers les Dervallières – Chantenay conduit par Place au Vélo, Dyna-Mots nous propose pour le 20 février, d'aller vers le nord de la ville (Hippodrome, Pont du Cens, Beauséjour).



La mairie de Nantes a accueilli la fin de la balade de décembre : 50 vélos dans la cour d'honneur.

Fiches de signalisation

Les réponses des pôles à une centaine de fiches étaient examinées à cette réunion.

Quelques points à noter de la discussion avec les techniciens de Nantes Métropole du 11 décembre :

• **Fiche 457** : Allée du Port Maillard : Depuis les travaux rue de Strasbourg, plus de possibilité de rejoindre le Bd Kennedy ou la rue des Etats à partir de la place du Bouffay. La demande de créer un double sens puis un cheminement sur les traversées piétonnes est refusée. Il n'est aujourd'hui pas possible d'implanter réglementairement un double sens sur cet axe. On devra attendre le réaménagement de tout le plateau Neptune. En 2009-2010...

• **Les fiches relatives à l'île de Nantes** sont pour la plupart passées à la Samoa qui a compétence d'aménagement sur toute l'île de Nantes. Malheureusement, il n'y a pas de réponse à nos demandes de leur part. Par exemple sur la suppression de la bande Bd De Gaulle (492, 495) ou l'aménagement sur le bd Blancho (460) du quai Mitterrand (517)

• **Fiche 529** : débouché nord du pont de Pornic. La solution proposée est d'utiliser le même trajet que les voitures pour rejoindre le Bd Victor Hugo en revenant en arrière pour rejoindre le feu permettant la tourne à gauche. Il y a fort à parier qu'aucun cycliste ne suivra ce trajet. Nous proposons l'aménagement d'un site propre le long de la voie ferrée qui est beaucoup plus évident et déjà utilisé. Nous demandons que soient étudiés des trajets de pistes cyclables en site propre sur l'île de Nantes. Le territoire s'y prête bien.

• **Fiche 430** : pont de la Rotonde (LU). Dans le sens nord-sud sur l'autopont, une bande cyclable sera bientôt tracée. Depuis le temps !...

• **Fiche 473** : parking P+R de la Morlière. Il a été demandé à la SEMITAN d'étudier la possibilité de mise en place d'appuis vélos dans ce parking. Ce dossier, et plus généralement l'amélioration du stationnement vélo sur l'ensemble des P+R, est en cours d'étude par la SEMITAN. Les futurs P+R intégreront des stationnements vélos dont certains sécurisés.

• **Fiche 469** : rue Dufour. Le pôle dit que la largeur de la rue (3,50m) ne permet pas l'aménagement du double sens cyclable. Il est proposé de faire évoluer le guide technique des aménagements cyclables en supprimant la contrainte de largeur pour créer un double sens cyclable.

• **Fiche 478** : Liaison St Léger-Bouaye. Cet aménagement concerne une route départementale, Nantes Métropole ne peut intervenir que financièrement. La liaison devrait se faire dans le cadre du plan vélo du Conseil Général mais nous n'avons à ce jour aucune échéance.

• **Pour les fiches suivantes dont la réponse du pôle ne nous satisfait pas**, nous demandons qu'elles soient réétudiées avec plus d'attention :

- 459 stationnement Place de l'Edit de Nantes
- 467 continuité route de Pompière Nantes-St Herblain
- 497 double sens rues des roses et des lilas, quartier bois St Louis à Orvault
- 503 double sens rue Emile Péhant
- 506 stationnement Place du Sanitat
- 509 double sens rue des Calvaires à St Herblain
- 543 continuité de sortie du Zénith vers Nantes
- 539 stationnements gare nord et sud

Une série de 26 fiches numérotées de 547 à 572 est remise.

Toutes les réponses et les nouvelles fiches dans le fichier réponses sur la site de Place au Vélo : <http://www.fubicy.org/nantes/velo/signaler/reponses/fs.htm>

Petits Cycles de bonheur

Ce livre est un voyage. Un voyage réel – et littéraire – sur une machine qui n'a pas fini de faire tourner des milliards de jambes sur la planète : le vélo. La « petite reine », qui s'est considérablement démocratisée, procure à tous ses adeptes un sentiment indicible – étrange même – de liberté et de bonheur. Ce sentiment nous vient sans doute de l'enfance : l'allégresse du premier départ – même si, dans un premier temps, il restait encore les petites roues ...

Mais un voyage accompli est un voyage intérieur, et Pierre-Louis Desprez nous conduit sur tous les chemins, à l'extérieur comme en nous-mêmes.

Nous parcourons les lieux emblématiques de la bicyclette : les chemins côtiers, les routes d'Auvergne, les impitoyables cols alpins et pyrénéens (pour les fervents), l'île de Ré (pour ceux qui musardent), la traversée de Paris (pour les audacieux), les pavés de Paris-Roubaix (on ne plaisante plus !), les sorties du dimanche matin, les pistes cyclables qui sillonnent les villes...

S'il est ici beaucoup question de bonheur, on parle aussi d'endurance, voire de souffrance, de solitude et de partage. Et parce que ce voyage est littéraire, on y retrouve bien sûr Paulette (la fille du facteur !), le Voleur de bicyclette, en Chine comme en Italie, Freud, qui interdisait à ses filles de monter sur une selle (!), Zola, qui y voyait au contraire un bon moyen de dégourdir les jeunes filles, Albert Londres et Antoine Blondin, sans lesquels la « grande boucle » n'eût sans doute été qu'une manifestation sportive de plus, Willy Ronis et l'engouement des premiers coureurs payés, Proust, Morand, mais aussi Orsenna, Perec, Fournel, ou Schmitt...

<http://www.arlea.fr/Petits-Cycles-de-bonheur>

Pierre-Louis DESPREZ

Petit cadeau

Pour Noël, passant à la caisse d'une librairie, j'aperçois un livre de petit format, pas cher, 2€ : « petit éloge de la bicyclette ». Petit cadeau sans prétention, bien écrit (l'auteur est quand même le directeur du Monde), je me suis évidemment permis de le parcourir avant de l'offrir. Evidemment c'est de cyclo-tourisme, voire cyclo-sportif que ça parle, mais il y a des effluves de virées entre copains qui parlent à tous les cyclistes. Décrire le cycliste comme tournant sur la terre qui elle-même tourne, j'en ai encore le tournis !

Olivier

A améliorer



Au sujet de la réalisation, tant attendue, d'une piste cyclable parallèle à l'Erdre à travers le campus. On apprécie la largeur de la passerelle au bas de la Tortière. On peut aussi souligner des ratés, qui seront suivis certes de fiches de signalisation, mais qui n'existeraient pas si on consultait un minimum Place au Vélo. Par exemple ? Le dessous du pont de la Tortière avait été refait à neuf, en pavés, un an avant (pour le navibus) : ça a été détruit, maintenant c'est mieux pour les cyclistes mais quelle perte d'argent et d'énergie entre temps. Plus haut sur la nouvelle piste, des rochers en plein milieu : pas peints, chute assurée la nuit.

Olivier

OUI au casque obligatoire pour les enfants !

L'article de Christophe s'opposant à l'obligation du port du casque est vraiment anachronique dans un bulletin qui veut promouvoir le vélo dans les déplacements quotidiens. Tout d'abord je voudrais dire que mon fils dès 11 ans a pris son vélo pour aller au collège. Nous avons réussi à lui faire

mettre son casque pendant 15 jours puis, sous ses protestations causées par les moqueries de ses copains, nous nous sommes résignés à le laisser partir sans casque. Effectivement il n'a jamais eu de traumatisme crânien, mais j'aurai aimé il y a 10 ans que ce casque soit obligatoire, nous aurions été beaucoup plus tranquilles de le voir partir dans les bouchons. Je me souviens dans les années 70 m'être moqué de conducteurs de Solex qui roulaient avec un casque : on est surpris maintenant quand on croise un cyclomotoriste sans casque. Les mentalités évoluent, peut-être pas chez les Has-been ?

Les pays du nord ont beaucoup plus de pistes cyclables réservées, nous devons composer avec des rues étroites et des automobilistes qui ne sont pas tous des abrutis et qui respectent généralement les cyclistes, à condition de les voir à temps. Le lendemain où je lisais cet article, je croisais en allant au travail bien avant le lever du jour 2 accidents à des ronds-points, impliquant des 2 roues ; un cycliste est toujours dans le coma il me semble. Je rencontrais ensuite des cyclistes sans éclairage, avec des vêtements tout ce qu'il y a de plus noirs... Les voitures ont parfois des excuses quand elle renversent de tels inconscients, c'est malheureux à dire.

Aussi, je demande que non seulement le casque soit obligatoire, mais aussi le gilet fluo dès qu'il fait sombre. Ça fait quatre ans que j'ai adopté cet équipement, j'oublie complètement que je roule avec un casque, et je me sens tellement moins ridicule que les conducteurs de 4x4.

Michel Beaugrand

Strasbourg encore !

Dans Strasbourg à vélo, on dépasse les autos... (à chanter sur un air d'une chanson de Jo Dassin). Profitant d'une promotion sur le TGV Est, j'ai passé un week-end dans la capitale alsacienne.

Outre les beautés touristiques, j'ai été très surpris par la présence importante des vélos en ville. C'en est impressionnant. Rien à voir avec Nantes. Ce qui peut s'expliquer par les points suivants :

- Possibilité de monter avec son vélo dans le tramway (4 lignes desservent la ville) sauf

aux heures de pointe.

- Un grand parking pour vélos à côté de la gare.
- Un centre-ville difficile à traverser en voiture donc très agréable pour les cyclistes.
- Et surtout des pistes cyclables en site propre.

C'est ce dernier point qui fait le succès de la présence cycliste à Strasbourg à mon avis. Lorsque je demande à un nantais pourquoi il n'utilise pas son vélo en ville, j'ai toujours la même réponse : « parce que j'ai peur » Des parcours cyclables sécurisés les inciteraient beaucoup à prendre leur vélo. Même si j'ai l'impression qu'il y a moins de kilomètres de pistes cyclables à Strasbourg qu'à Nantes, celles-ci sont mieux conçues et donc nettement plus utilisées.

Par ailleurs la politique « anti-voiture » de la ville de Nantes n'existe pas à Strasbourg, on peut circuler facilement en voiture également (je n'oublie pas que si j'utilise le plus souvent mon vélo, ma voiture m'est parfois indispensable). On cherche à inciter plutôt qu'à contraindre. Exemple à suivre..

Franck Patarin



Train + vélo le long de la Loire

Le samedi 12 janvier, le premier train TER à 2 niveaux a circulé le long de la Loire. Sa capacité est de 5 + 6 emplacements vélos, séparés ce qui évite l'engorgement sur une seule voiture.

Un renfort appréciable sur l'axe TOURS-LE CROISIC très fréquenté par les cyclotouristes.

Yvon



Le canal de NANTES à BREST enfin une vraie Voie Verte !

C'est maintenant le département de Loire-Atlantique qui gère les aménagements du canal entre l'Erdre et la Vilaine. Tous les aménagements ne sont pas terminés mais on peut déjà parcourir à vélo les 75 km du chemin de halage sur un beau revêtement jaune-orange de sable compacté assez roulant. Finis les nids de poule et les gros graviers.

C'est un beau parcours de l'écluse de Quiheix à Nort-sur-Erdre jusqu'à celle de La Digue à Redon. Le balisage est discret sur des totems en bois et des barrières, sans chicanes, interdisent l'accès aux véhicules à moteur. De Blain à Redon, les aménagements sont terminés, la fin des travaux sur cette partie du canal est prévue pour cet été. Le Conseil Général a également fait aménager 30 km de contre-halage réservés aux cavaliers.

Il restera encore au département à réaliser un parcours cyclable sécurisé pour relier Nantes et Nort-sur-Erdre ! Vous pouvez trouver la description complète de cette Voie Verte sur le site de l'AF3V (Association Française de développement des Véloroutes et des Voies Verte (<http://af3v.org>)).

Thierry

Dimanches 16 mars, 13 avril

Rendez-vous à 10h piscine Gloriette.

Consultez l'agenda sur le site pour les destinations et de nouvelles dates. Nous étions une vingtaine pour la balade nord Loire du dimanche 20 janvier. Rythme pépère, bonne ambiance, atmosphère calme... Que du plaisir !

Balade urbaine

Après le 16 janvier vers les Dervallières – Chantenay conduit par Place au Vélo, Dyna-Mots nous propose pour le mercredi 20 février, d'aller vers le nord de la ville (Hippodrome, Pont du Cens, Beauséjour) pour une heure et demi de vélo en groupe bien animé. Rendez-vous à 18h30 Place Royale pour le départ à 19h00.

Réadhésion, adresses mail

Votre adhésion court sur l'année civile, réadhérer au plus vite pour 2008 !

Il arrive que les adresses mail du fichier des adhérents soient utilisées pour des infos importantes et immédiates, malheureusement, certaines adresses sont erronées. N'oubliez pas de nous les communiquer avec votre réadhésion. Si vous souhaitez recevoir la BicycLettre par mail et économiser un timbre, merci aussi de nous le demander.

SUR VOTRE AGENDA!

- **Samedi 26 janvier**
...❖ "Peinture de bande"
rue de Strasbourg. RV à 11h Place du Port
Communeau
- **Samedi 2 février**
...❖ Assemblée Générale Annuelle PAV
de 14h à 18h Maison des syndicats
- **Samedi 16 février**
...❖ Brico-Vélo rue d'Auvours 14-18h
- **Mercredi 20 février**
...❖ Balade urbaine à 18h30 Place Royale
- **Samedis 1^{er} et 15 mars**
...❖ Brico-Vélo rue d'Auvours 14-18h
- **Dimanche 16 mars**
...❖ Sortie PAV
- **Mercredi 19 mars**
...❖ Balade urbaine à 18h30 Place Royale
- **Mardi 25 mars**
...❖ Réunion des adhérents
Maison des syndicats à 20h30
- **Mercredi 26 mars**
...❖ Action "Respectez les cyclistes"
- **Samedi 29 mars**
...❖ Bourse aux vélos



retrouvez-nous

au local pour le rendez-vous
hebdomadaire
tous les jeudis de 17h à 20h
8, rue d'Auvours - 44000 Nantes
tél > 02 40 200 400
portable > 06 27 200 655

et aussi sur internet

mail > nantes@fubicy.org
site > http://nantes.fubicy.org
Pour s'inscrire à la liste de diffusion
envoyer un mail à : velo-serveur@fubicy.org
avec le sujet : join nantes-velo@fubicy.org.

Rédaction

Loïc Boche
Daniel Daoulas
Pierre Descamps
Dominique Dupont
Olivier Flamand
Thierry Gauchet
Raphaëlle Gouédard
Marc Peroy
Christophe Raverdy
Bernard Renou
Roselyne Vincent
Jean-Claude Voirpy

Dessins :

Jacques Clavreul

* Vélocité est la revue bimestrielle de notre fédération, la FUBicy

Bulletin d'adhésion + abonnement à la Bicyc'lettre > individuelle 10 € - réduite 5 € - famille 15 € - association 32 € - école/collège 10 €
L'adhésion donne droit à un marquage gratuit - Adhésion + abonnement à Vélocité* 24 €

nom _____ prénom _____
adresse _____
tél _____ e-mail _____

à envoyer à l'ordre de Place au Vélo - 8, rue d'Auvours - 44000 Nantes - tél > 02 40 200 400
date _____ signature _____